

Avis de constitution

SOCIETE « LA FINANCIERE DU GOLFE »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU,  
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, IMMEUBLE LE JECEDA  
ASCENSEUR D, PORTE 71 ET 72 D., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/10/2024 reçus par Me Maïmounat TOURE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FINANCIERE DU GOLFE »

Objet :

- L'importation et l'exportation de valves et tuyaux industriels ;
- L'importation et l'exportation d'engins lourds ;
- Location d'engins lourds ;
- Toutes activités de transformation de noix de coco ;
- Toutes prestations de services liées à l'objet social ;
- La prise de participation sous toutes les formes dans toutes entreprises et société ivoirienne ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU,  
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, IMMEUBLE LE JECEDA  
ASCENSEUR D, PORTE 71 ET 72 D., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M NJOBDI MUHAMMADU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09162 du 03/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74642/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

